



BULLETIN D'INFORMATION



n°60 juillet 2013

Départ de Bernard Busigny

Bernard Busigny, le fondateur de l'association nous quitte pour aller vivre en Bretagne plus près de ses enfants. Nous avons tenu à le remercier pour son engagement au service de sa région et de l'environnement. Si aujourd'hui nous sommes là, présents, à faire vivre et soutenir cette association c'est grâce à lui. Nous nous sommes réunis le 15 février à la Buissonnière avec tous les adhérents qui le souhaitaient pour le remercier de son action.

Car, c'est par sa persévérance et sa force de conviction au service de ses idées qu'il a su faire partager sa passion. Il a su réveiller et animer chez nous ce désir de s'engager pour suivre son exemple. Bernard savait mieux que quiconque aller à la rencontre des gens et les inciter à mener une action pour défendre notre environnement si souvent menacé. Il a su convaincre grâce à son dynamisme et son ouverture d'esprit. Il a su être positif et motiver toutes les personnes autour de lui pour les amener à une prise de conscience. C'est grâce à Bernard que cette association a vu le jour. Il a su lui donner l'élan nécessaire pour qu'elle perdure encore aujourd'hui. Il a dénoncé sans cesse les atteintes à notre environnement et a su nous emmener vers une démarche constructive.

Merci de nous avoir montré le chemin. Nous souhaitons que Jeanine et toi continuiez votre route faite de passions et d'engagement.

Bernard nous a remerciés par ce petit mot que nous partageons avec vous.

AU REVOIR LES AMIS !

Après 50 années vécues à Boutigny et 25 depuis la fondation du GEAI, mon épouse et moi partons pour vivre à côté de nos enfants en Bretagne. Aussi avons-nous été très sensibles au geste du conseil d'administration du GEAI, qui, au nom de l'association lors d'un pot pour notre départ nous a offert un lecteur DVD/VHS. Ce fut une soirée très sympathique. Cela nous permettra, lorsque nous l'utiliserons (mais pas seulement) de penser à tous les amis avec lesquels nous avons pu agir pour notre environnement naturel et patrimonial. Ce furent entre autres : les 6 actions pédagogiques avec des classes de nos 2 cantons, la création du PNR et l'élaboration de sa chartre, les nombreuses journées du GEAI consacrées à la découverte de notre belle région.

Bien que ce départ entraîne une rupture conséquente de notre vie militante, nous espérons avec nos moyens affaiblis du fait de l'âge, participer à la vie locale dans laquelle nos enfants sont insérés.

Nous serons toujours heureux lors de vacances d'avoir un petit coucou de ceux de nos amis qui seront à proximité, ce sera alors un vrai plaisir.

Donc à bientôt peut-être ?

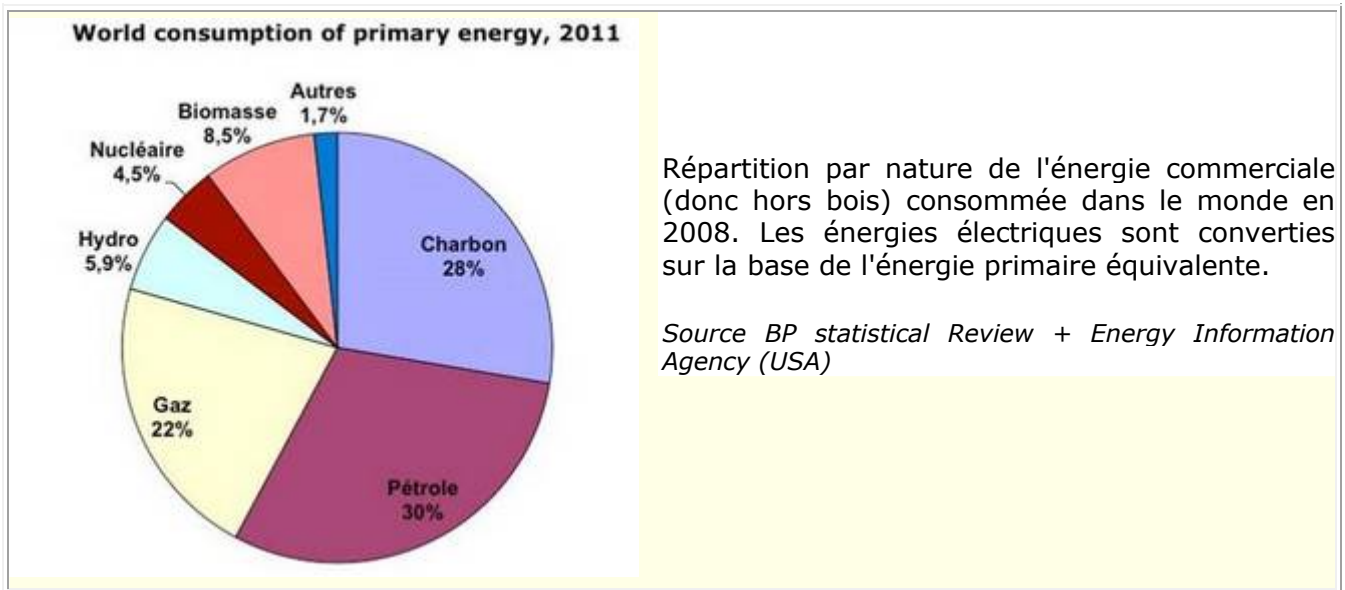
Bernard et Jeanine Busigny



1 Stocker l'énergie ?

Sûr qu'il est facile de stocker l'énergie : nos bougnats jadis, nos pompistes aujourd'hui faisaient et font cela sans problème ce qui a permis de disposer d'un stock d'énergie que nous pouvons consommer (nous goberger) quand nous le souhaitons.

Actuellement, 85% de l'énergie consommée dans le monde est constituée de combustibles fossiles qui remplissent naturellement la fonction de stock : nous pouvons piocher dedans selon nos désirs (?!)



Pourquoi se préoccuper de stockage alors, puisque pour le moment, mère nature s'en est occupée pour nous ?

Parce que :

Leur usage [perturbe le climat](#)
Les [réserves sont finies](#)



Donc, si nous souhaitons conserver une société où 80% de l'énergie est disponible à la demande, et non quand le vent souffle ou le soleil brille, il faut disposer d'un moyen de stocker l'énergie produite quand la planète l'a décidé pour la restituer lorsque nous en avons l'usage.



| | |
|---|----|
| 1 Stocker l'énergie ? | 2 |
| 2 Sorties et activités | 6 |
| 2.1 Visite guidée de la réserve naturelle du marais de Larchant | 6 |
| 2.2 Journée du geai, rallye pédestre du 25 mai 2013 | 10 |
| 2.3 Essonne verte-Essonne propre | 10 |
| 3 Pesticides | 11 |
| 3.1 Semaine sans pesticides | 11 |
| 3.2 Condamnation historique : | 12 |
| 3.3 Nous avons lu pour vous | 13 |
| 4 Lutter contre le gaspillage en créant des emplois | 16 |

Stocker l'énergie ? Mais comment ?



➤ **Stocker de l'énergie sous forme mécanique** : un objet en mouvement, possède une énergie dite "cinétique". Pourquoi ne pas créer des grands volants d'inertie qui stockeraient de l'énergie mécanique restituable à la demande ? Mais il faut des objets TRES lourds et rapides pour stocker de grandes quantités d'énergie. Un camion de 10 tonnes, roulant à 100 km/h, possède une énergie cinétique qui ne vaut "que" 1 kWh : ***pas terrible*** !

➤ **L'énergie mécanique peut aussi être "potentielle"**, c'est à dire que l'on a utilisé de l'énergie disponible pour créer une situation où un mouvement peut se produire à la demande.

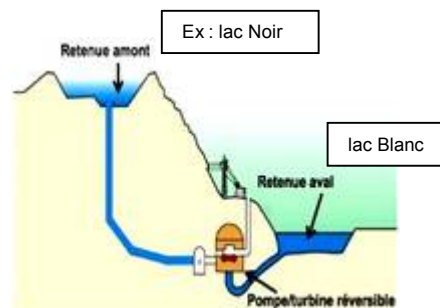
De l'eau placée en altitude dans un réservoir de barrage peut être "descendue" à la demande, et lorsqu'elle descendra, elle acquerra une énergie cinétique, qu'il est ensuite possible de transformer en électricité. EDF utilise déjà cette possibilité, pour "stocker" une partie de l'électricité produite en heures creuses par les centrales nucléaires. Cette électricité sert à pomper de l'eau pour la remonter dans des lacs de barrage où elle sera utilisée ensuite.

Les barrages équipés de ce dispositif s'appellent des stockages d'énergie par pompage turbinage ou STEP.

Ce système est utilisé en France au site de Grand'Maison et très anciennement dans les Vosges au complexe Lac Blanc-Lac Noir.

Il faut faire tomber 3,6 m³ d'eau de 100 m de haut pour obtenir 1 kWh d'énergie.

Un stockage de 1 km³ d'eau à 250 mètres d'altitude représente donc 680 GWh d'électricité "stockée" soit environ 11 heures de consommation de la France.



Nouveau : un concept de stations de transfert d'énergie par pompage (STEP) de grande ampleur sous forme d'atoll.

Des réservoirs seraient formés par une digue, l'eau serait pompée grâce à la production intermittente d'éoliennes (offshore) et de panneaux solaires. Un atoll de 23 km² soit 5,5 km de diamètre, sur une hauteur de 90m, permettrait de stocker 160 GWh.

➤ **L'énergie peut être stockée sous forme de chaleur.** Un ballon d'eau chaude est un stock d'énergie sous forme de chaleur. Nous pourrions envisager de stocker la chaleur obtenue l'été pour l'utiliser l'hiver, ou celle obtenue le jour pour se chauffer la nuit, etc.

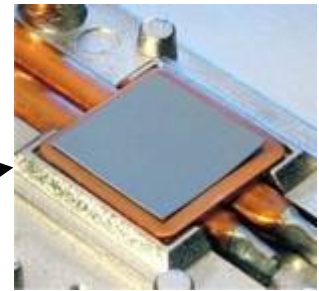


Il faut augmenter la température de 10°C 86 litres d'eau pour "stocker" 1 kWh d'énergie : **pas terrible !**

Un autre mode de stockage est basé sur l'énergie mise en jeu lorsqu'un matériau change d'état (par exemple solide-liquide) et la transformation inverse permet de libérer l'énergie accumulée sous forme de chaleur ou de froid, avec un rendement d'environ 60%.

Cette technique peut être appliquée dans les bâtiments, par l'intermédiaire des Matériaux à Changement de Phase (MCP).

Incorporés aux parois, ils servent de régulateur thermique en fonction de la chaleur apportée par le soleil.



➤ **L'énergie peut être stockée sous forme chimique.** Tout combustible est un stock d'énergie sous forme chimique. Il suffit de faire brûler le composé ainsi stocké pour récupérer de l'énergie sous forme de chaleur.

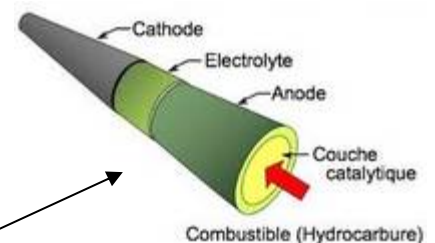


Le bois ou les biocarburants nous permettent de stocker de l'énergie sous forme chimique, avec des rendements variables (!). Pour "stocker" 1 kWh sous forme de biocarburant il en faut environ 10 cl, ou 200 grammes s'il s'agit de bois. Pour la partie production, il faut disposer d'environ 0,5 (bois) à environ 1 m² (biocarburant) de surface par kWh.

➤ **Stockage de l'énergie chimique sous forme d'hydrogène.** De l'hydrogène comprimé à 200 bars "contient" 0,4 kWh par litre et en supposant que le poids du réservoir soit de 50 à 100 fois le poids de l'hydrogène stocké, le poids du dispositif requis pour stocker l'équivalent d'un kg de pétrole (11,6 kWh) est de 17 à 35 kg environ.

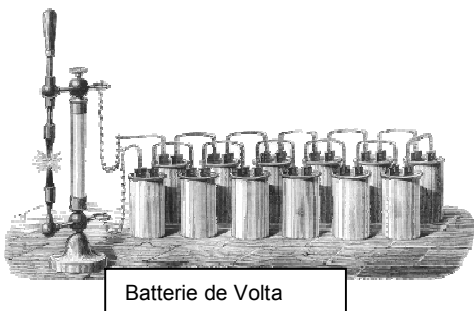
La liquéfaction permet de disposer de bien plus d'énergie par unité de volume, mais pour liquéfier il faut accepter de sacrifier plus de 50% de l'énergie contenue dans l'hydrogène initial : **pas terrible !**

De nouvelles approches se font jour : piles à combustibles, galettes d'hydrure de magnésium



➤ **Une batterie est encore un moyen de stocker de l'énergie sous forme chimique,**

les échanges d'énergie avec l'extérieur se faisant cependant sous forme électrique. Avec les batteries "standard" au plomb utilisées dans nos voitures, il faut environ 30 kg de batteries pour stocker 1 kWh. Il faut aussi tenir compte de l'énergie nécessaire pour fabriquer la batterie, qui représente 10% de l'énergie qui sera stockée pendant la batterie au cours de sa vie.



Batterie de Volta



Récapitulons

Toutes les formes d'énergie décrites ci-dessus peuvent se stocker, mais plus ou moins commodément, et avec un rendement plus ou moins bon. Le tableau ci-dessous indique les masses qu'il faut mettre en jeu pour "stocker" l'équivalent d'1 kg de pétrole.

| Masse requise pour stocker l'équivalent d'1 kg de pétrole (11,6 kWh - 1,3 litre en gros) | | | | | | |
|--|--------------------------|---|-------------------------------------|---|---------|---|
| Bois | Batteries plomb acide | Hydrogène comprimé | Masse en mouvement | Eau en altitude | Uranium | Chaleur |
| 2,22 kg | + de 300 kg de batteries | 300 g d'hydrogène dans un réservoir de 30kg | 2 camions de 40 t lancés à 116 km/h | 43 m ³ d'eau effectuant 100 m de chute | 1 mg | 10 °C d'élévation d'1 m ³ d'eau, |

Une conclusion s'impose : la fonction de stock, que remplissent les combustibles fossiles sera très difficile à remplacer (doux euphémisme) à énergie consommée équivalente, sauf pour le [bois](#), qui est le plus proche en termes de masses et espaces mobilisés. Le nucléaire est un cas intermédiaire : l'uranium n'est pas renouvelable et serait assez vite épuisé avec les filières actuelles, mais peut devenir quasi-renouvelable avec la surgénération (Cf Super phénix).

mais quid des déchets ?

Que représente 1 kWh ?

1 kWh, c'est donc beaucoup quand il s'agit de le stocker, puisqu'il faut 30 kg de batteries pour cela, mais bien peu quand il s'agit de le consommer.

Un Français consomme environ 45.000 kWh par an, soit 5 kWh par heure ! Un homme au travail consommant une puissance de 200 Watts environ, cela signifie qu'un Français dispose, à travers sa consommation d'énergie, de l'équivalent de 25 esclaves en permanence si nous prenons la puissance absorbée, voire de 100 esclaves [si nous raisonnons en termes d'énergie mécanique ou thermique restituée](#) : ces esclaves des temps modernes s'appellent voiture, chaudière, lave-linge, usines automatisées, etc.

Cependant une très, large part de cette énergie nous semble "invisible", car elle ne nous est pas facturée sous forme de kWh, mais de manières très diverses, et souvent nous ne les voyons pas directement mais seulement au travers de ce que nous consommons.

Ainsi, pour consommer 1 kWh, il suffit de :

1. rouler 1 km avec une voiture qui consomme 8 litres aux 100,
2. faire 5 km en train,
3. faire faire 200 m à un semi-remorque,
4. faire 1 à 2 km en avion (il s'agit énergie dépensée par personne, et non pour l'ensemble de l'avion !),
5. faire fonctionner un réfrigérateur sur une journée, ou faire fonctionner un congélateur sur une demi-journée,
6. faire fonctionner un sèche-linge 1/4 d'heure,
7. éclairer une maison moyenne pendant une soirée "moyenne",
8. chauffer **1 seul** m² de maison pendant une demi-journée à une journée,
9. fabriquer 200 à 500 grammes d'acier (selon que l'on recycle ou pas) ou de



- carton, 100 à 200 grammes de plastique, ou quelques dizaines de grammes d'aluminium,
10. manger 100 grammes de bœuf ou 500 grammes de porc (l'énergie "incluse" dans la viande est essentiellement l'énergie qu'il a fallu dépenser pour cultiver les céréales dont la bête s'est nourrie),
 11. acheter 600 grammes de litchis ou d'ananas venus des îles par avion,
 12. consommer une demi-heure de temps d'un employé de bureau (sur la base d'une dépense d'énergie de 1,5 tonne équivalent pétrole par an et par salarié du tertiaire).

Conclusion :

- ✚ **Remplacer les énergies fossiles par des énergies renouvelables n'est pas simple**
- ✚ **Résoudre ce problème implique de savoir stocker ces énergies capricieuses.**

Il faut très vraisemblablement renoncer à l'idée des énergies "Vaches à lait" telles que charbon, pétrole etc... A chaque situation une source d'énergie adaptée et corollairement un mode de stockage tout aussi spécifique à la situation et rien n'est gratuit : passer d'une énergie à une autre se fait toujours avec un rendement < 1 .

Christian

2 Sorties et activités

2.1 Visite guidée de la réserve naturelle du marais de Larchant

20 avril 2013, 15 adhérents étaient réunis à l'entrée du marais par un petit matin frisquet. Nous sommes accueillis par le guide Charles Le Ster qui nous présente le site.

Historique :

Louise Guillet dévoile la captivante histoire du golfe de LARCHANT au cours de l'ère quaternaire. Elle démontre pour la première fois comment le Loing, au fil des cycles glacières est venu creuser le plateau du Gâtinais avant de regagner son lit actuel laissant derrière lui la dépression où le marais est venu se coucher.

De nos jours :

Propriété privée, de 123 ha, site classé réserve naturelle régionale en 2008.

1/3 pisciculture – 1/3 réserve intégrale et le reste en pré interdit à toute fréquentation.

Un souci :

Le niveau d'eau ne cesse de baisser. Le suivi des niveaux hebdomadaires permet de constater une décroissance depuis 2008, en 2012 marais presque asséché.

Choses étranges, ces fluctuations cycliques ne dépendent pas du climat. Le marais n'est relié à aucune rivière, seules les résurgences de la nappe phréatique de la Beauce assurent son alimentation.

Cette décrue impressionnante modifie l'écosystème (en témoigne l'aspect de certains saules et aulnes)



A l'entrée de la réserve :

- fleurs blanches :
 - la Saxifrage (*Saxifraga Granulata*)
 - tige ramifiée vers le sommet
 - pétales blancs unis (5),
 - feuilles : la plupart en forme de rosette basilaire, feuilles grossièrement lobées et en éventail.
 - Existe une espèce voisine : *S Rivularis*, à fleurs plus petites, souvent veinées ou teintées de rose.
- grandes tiges séchées pourvues de capsules séchées
 - Onagre ? voir plus tard pour l'identifier.



Nous nous dirigeons **vers la réserve intégrale** (jusqu'à une barrière).

- 5 bœufs (race Highland) : servent de 'tondeuse' pour limiter l'invasion des arbres (saules). Nous avons eu de la chance de les voir car avec le printemps ils trouvent seuls leur nourriture (loin de la barrière)
- Un chêne rouge, sur le côté de la barrière.
 - Grand arbre encore sans feuilles, tronc gris lisse avec des grosses tâches blanchâtres horizontales.
 - Essence ligneuse esthétique, aussi bien forestière que d'ornement s'acclimate très vite.



Puis nous empruntons un sentier humide, moelleux bordé de saules et d'aulnes. Leur système racinaire s'adapte aux variations de niveaux hydrologiques :

- pour les saules : disque «chevelu» à la base de leur tronc (tronc à jupette)



- pour les aulnes : racines aériennes ressemblant à des mangroves. Bosses sur le tronc (blessure ? départ de branches ?)

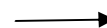


- quantité incroyable de trous ronds dans les arbres morts (pics)



Nous arrivons sur une prairie (petite) sableuse et humide, ouverte en 2008.

- feuilles de potentille rampante (sans fleurs)
- canche blanchâtre : herbe qui pousse en touffe très dense
- mousse 'étoilée'



En 2006 des nichoirs sont mis ça et là, mais il n'y pas eu de reproduction en 2013

Nous débouchons ensuite sur un **canal de 1km100**, bordé de peupliers (avec vue d'une maison dans le fond).

Un autre canal de 900m part de cette maison en direction de l'église St Mathurin de Larchant.



Cri des bernaches et chant scandé du pouillot véloce.

• **Pouillot véloce**: oiseau migrateur (11 cm) part en octobre et revient en mars. On l'entend répéter son chant scandé, facilement reconnaissable "tsip-tsap ...", vit dans les bois de feuillus, parcs ; se nourrit de petits insectes ; nid placé par terre ou à faible hauteur.



• **Bernache du Canada** : Les zones humides constituent les habitats de cette bernache d'origine allochtone.



Echappées de captivité dans les années 80 (on dit de St-Vrain mais Léon a des doutes) elles sont en train d'envahir toute la région.

Elles sont de plus en plus nombreuses : il y en a toute une troupe, plusieurs familles avec des "flopées de petits" aux étangs de Bouville par exemple,

Devant l'ampleur du phénomène, elle a été classé "chassable" depuis un an, mais pour l'instant cela n'a pas beaucoup d'impact sur les populations



Nous poursuivons en longeant un canal dépourvu d'arbres. On parle de peupliers malades (pas assez d'eau). Il y aurait 800 peupliers à abattre. Comment transporter les troncs ? L'accès est difficile.

Sur la rive, beaucoup de Draves des murs à nos pieds

- **Drave des murs** (drave printanière) : pousse en touffe, rosette foliaire basale à hampes florales non feuillée ; floraison mars – juin petites fleurs blanches à 4 pétales ; feuilles elliptiques en fer de lance ou linéaire, entières ou dentées ; existe plus de 200 espèces de Draves.

Sur le canal : plusieurs bernaches, la bernache du Canada est très bruyante, spécialement en vol. Elle peut émettre au moins dix cris différents. Nous sommes accompagnés également par le chant et le vol des hirondelles Le pouillot véloce difficilement visible signale sa présence par son chant.



Au bout du canal : ouverture sur une prairie où des chevaux de Camargue pâturent tranquillement ; 3 chevaux, 2 poulains dont 1 de mars Isatis, Hermès est un peu plus vieux et commence à manger de l'herbe. Ils mangent les roseaux (à la différence des bœufs) mais sont également friands de l'écorce des arbres !!



Joli saule blanc tout revêtu de châtons jaune clair



Retour avec le vol des bernaches que l'on dérangeait sûrement, toujours la Drave à nos pieds, un bon petit vent frais et le soleil très timide (les mains sont bien dans les poches) !!

En quittant la réserve, nous observons :

- de l'alliaire officinal,
- du lamier pourpre,
- des feuilles d'achillée millefeuille
- des feuilles d'orchis bouc,
- du muscari à toupet (pas encore ouvert),
- et une jolie touffe de narcisses des poètes,
- des jacinthes



et aussi

• Lierre terrestre : plante poilue, formant de vastes tapis ; floraison mars- septembre ; tige quadrangulaire ; feuilles par deux à long pétiole, cordiformes, à bord crénelé ; fleurs bleu violacé, ponctuées de pourpre sur la lèvre inférieure, en bouquets de 2 à 5 fleurs orientées d'un même côté.



• Bourse à pasteur : plante très commune, à tiges dressées ; feuilles basilaires en rosette lâche, pennilobées et pétiolées, supérieures sessiles, embrassantes ; fleurs 2-3 mm à 4 pétales ; fruit silicule en forme de cœur. Plante comestible (racines, grains, fleurs et fruits, feuilles) ; goût saveur de cresson qui rappelle la roquette.



• Anémones des bois : plante familière, formant des colonies ; floraison : mars mai : feuilles émergeant en général après la floraison, à large pétiole, composées palmées ; fleurs solitaires, blanches, souvent nuancées de rose et de bleu ; tiges et feuilles toxiques



Josiane B et photos de Michel



2.2 Journée du geai, rallye pédestre du 25 mai 2013

Une journée exceptionnellement ensoleillée, pour la saison 2013, a mobilisé une vingtaine de participants au rallye pédestre.

L'itinéraire prévu par Peter, long de 7 km fut varié : rural, citadin, grave, ludique avec la visite de lieux intéressants. C'est une façon originale de connaître Milly-La-Forêt.

Les questions imaginées par Laetitia, Annie et Peter nous ont permis de passer devant "la chauve-souris" des nouveaux locaux du PNR ; d'observer des détails insolites d'architecture, de culture potagère ou non, d'objet obsolète (l'alam-bic) . Un peu à l'écart, certains animaux ont une fin dans un grand bâtiment vert et mystérieux.

Les trois équipes ont eu un accueil chaleureux au Conservatoire des plantes, ainsi qu'à la Chapelle Saint Blaise. Connaissez-vous les simples ? Ces plantes médicinales étaient utilisées au Moyen Age pour soigner, en autres, la lèpre, à la maladrerie (Chapelle St Blaise). Jean Cocteau en réhabilitant ce lieu, y a peint la gentiane, la belladone, la jusquiame, la valériane, l'arnica, l'aconit et la menthe. Seules, deux de ces plantes ornent les côtés de la porte intérieure de la chapelle. Savez-vous lesquelles ?

Retour au centre ville avec des moments historiques : la tragédie d'un café...l'apparition d'une Banque... La Halle, le Moustier, le Musée Cocteau, des armoiries sur l'église.

Les deux bouleaux et les cinq pins du rond-point ont départagé les marcheurs en donnant la victoire à l'équipe n°2. Toutefois, tout le monde a été récompensé pour leur excellente participation : Claire et toute son énergie y ont pourvu.

Le rallye s'est achevé dans la bonne humeur, salle St Joseph, au chaud, lieu prévu par Laurence.



Annie

2.3 Essonne verte-Essonne propre

Dans le cadre des journées Essonne Verte-Essonne Propre, Madeleine M et Claudine D dignes représentantes du Geai se sont rendues au groupe scolaire Les Hélices Vertes à Cerny et ont été accueillies par Mesdames Lacueil et Cator, professeurs d'école de classes de CM1 et CM2 pour cette journée "écolo".



Dans la matinée, Madeleine après les présentations, rappelle le rôle de notre Association et fait un tour d'horizon des déchets usuels puis précise quelle poubelle utiliser selon le type des déchets. Exercice pratique : les enfants établissent la liste des déchets qu'ils ont chez eux ; Madeleine passe en revue toute cette liste, et demande de les "mettre dans la bonne poubelle" et comment réduire leur volume.

Les institutrices avaient sensibilisé leurs élèves sur le thème des déchets : quel est le pique-nique idéal c'est-à-dire celui laissant le moins de déchets.

Direction "L'Ardennais", pour un pique-nique dans une clairière surplombant la vallée et dans l'ensemble les élèves ont bien joué bien le jeu.

Puis arrive le moment de la distribution des gants et de sacs pour collecter les restes laissés par des précédents occupants du lieu.




Que de morceaux de bouteilles en verre ou en matière plastique, de cannettes,même un pot échappement de voiture, bien rouillé qui, sur le chemin du retour, sera laissé aux bons soins des services techniques de la mairie de Cerny, pour le porter à la déchetterie.



De retour en classe, c'est le moment de la pesée : au total 12 kg avec un poids estimé pour le pot d'échappement pour une "exploration" d'une surface de 300 m2.

Mme Castor fait un point avec ses élèves comment

- réduire les déchets : acheter des produits qui ont le moins d'emballages

- le logo de recyclage  qui figure sur les emballages ne signifie pas que celui-ci doit être recyclé mais que cet emballage a payé une taxe recyclage.



- Comment fonctionne une chaîne de traitement de déchets
- La durée de vie des déchets

Les enfants ont une bonne connaissance du tri des déchets et sont curieux de connaître à quoi sert le recyclage. Souhaitons que cet enthousiasme et les thèmes abordés en classe leur permettent de devenir des adultes "éco-citoyen".



Claudine D

3 Pesticides

3.1 Semaine sans pesticides

Du 20 au 30 mars 2013 dernier a eu lieu la 8^e édition de la semaine pour les alternatives aux pesticides, événement national et international qui vise à informer sur les risques des pesticides de synthèse, promouvoir les alternatives aux pesticides et mobiliser un large public pour un futur sans pesticides.



Depuis son coup d'envoi en 2006, la semaine pour des alternatives aux pesticides apparaît comme l'événement fédérateur et novateur qui permet de maintenir la pression sur les décideurs et prouver que l'on peut et que l'on doit aujourd'hui se passer des pesticides.

L'objectif est d'avoir un temps fort dans l'année pour valoriser les espaces sans pesticides ou en phase de le devenir !

A cette occasion et dans le cadre de la campagne deux associations (Agir pour l'environnement et Générations futures) ont lancé la carte de France participative des zones sans pesticides (www.zones-sans-pesticides.org).

Jardins, potagers, champs, parcs urbains...les zones sans pesticides sont de plus en plus nombreuses et il est grand temps de les mettre en avant afin de faire de la France une vaste zone sans pesticides.



Dans le même temps, ces associations invitaient tout citoyen mobilisé à agir directement en interpellant son maire. C'est pour cela que certains membres du Geai se sont associés à cette campagne en envoyant des mails à leur maire pour les inviter à montrer l'exemple dans les travaux communaux.

Cette action de mobilisation qui a vocation de durer dans le temps doit permettre de montrer aux décideurs l'importance des attentes citoyennes et la nécessité de mettre en place des mesures concrètes en matière de lutte contre les pesticides et de protection de la santé des populations.

Parallèlement à la mobilisation citoyenne un comité des élus pour les alternatives aux pesticides a vu le jour. Ce comité rassemble déjà plus de 250 élus locaux régionaux ou nationaux de tous bords politiques. Il a pour objectif d'inviter les décideurs à se former et s'informer sur les dangers sanitaires et environnementaux des pesticides. Ce comité permettra d'échanger sur les bonnes pratiques agricoles et de promouvoir les alternatives à l'utilisation des pesticides.

En effet, malgré le plan national, Ecophyto mis en place suite au Grenelle de l'Environnement, l'utilisation des pesticides n'a fait qu'augmenter ces dernières années. Les élus ayant rejoint ce comité seront appelés à soutenir le rapport d'information sénatorial intitulé « pesticides : vers un risque zéro... ».

La France étant aujourd'hui en volume le premier pays utilisateur de pesticides et le troisième au monde derrière les États Unis et le Japon, il est grand temps de se mobiliser en laissant fleurir toujours plus de zones sans pesticides.

Source : la lettre d'agir pour l'environnement)
*Pour en savoir plus : www.agirpourenvironnement.org/campagne/alerte-aux-pesticides
www.zones-sans-pesticides.org et www.comiteeluspesticides.fr*

Claire

3.2 Condamnation historique :

L'Etat condamné à indemniser un agriculteur suite à un cancer provoqué par les pesticides

Une décision qui peut faire jurisprudence

L'Etat a été condamné jeudi 22/03 par la Cour d'appel de Nancy à indemniser l'agriculteur Dominique Marchal qui avait développé un cancer (syndrome myéloprolifératif, prolifération anarchique de cellules dans la moelle osseuse). Ce cancer provoqué par des substances contenues dans des pesticides et herbicides a été reconnu comme maladie professionnelle en 2006 par le tribunal des affaires de sécurité sociale d'Epinal

C'est «une première judiciaire en France», a estimé Maître Lafforgue, l'avocat de D. Marchal.

C'est la première fois en France que l'Etat indemniser ce type de préjudice.

Avec ce jugement,

**il est enfin reconnu que des fautes ont été commises
par les fabricants de pesticides.**



Cette décision, qui devrait faire jurisprudence, pourrait avoir comme conséquence la reconnaissance de telles fautes en faveur d'autres agriculteurs dont des dossiers sont en cours d'instruction. "Nous nous réjouissons de ce jugement. Il doit avoir comme conséquence des actions politiques fortes allant dans le sens d'une exclusion du marché de toutes les substances cancérigènes ou perturbatrices du système endocrinien suspectes". Déclaration du porte-parole de "Génération Futures" François Veillerette. "Nous ne doutons pas que l'Etat sera prendre les responsabilités qui lui incombe en matière de protection de nos concitoyens" conclut-il.

Claire

3.3 Nous avons lu pour vous

Ces substances chimiques qui cohabitent avec nous

Des couettes imprégnées de substances toxiques

Les fabricants utilisent de nombreuses substances chimiques destinées à conférer à leurs produits toutes sortes de propriétés : antitaches, anti feu, anti acariens ou encore anti bactéries...

Informations recueillies dans le magazine 60 millions de consommateurs du mois de novembre 2012 N° 476.



Savez-vous ce que contient votre literie ?

Sous prétexte de nous protéger des acariens, des bactéries, des taches, des flammes...les fabricants imprègnent les couettes, les oreillers, le linge de maison de produits chimiques, utilisent **composés perfluorés ou polybromés, insecticides ...**

Mais n'est-ce pas contre-productif, changer son cheval borgne pour un aveugle ?

A titre indicatif, 4 substances fréquemment utilisées pour traiter le linge de lit sont préoccupantes.

Traitement antitaches : PFOA L'**acide perfluorooctanoïque**

La substance antitache la plus connue pourrait perturber le système hormonal : ce composé perfluoré est fortement soupçonné d'être un perturbateur endocrinien.

Les PFC polluent l'eau, ils sont indéfiniment persistants dans l'environnement et l'organisme n'élimine que lentement ces substances.

Chez la femme enceinte, ils passent la barrière placentaire et provoquent des maladies congénitales, des troubles des systèmes immunitaires et digestifs. Une étude danoise de 2009 a même montré une corrélation entre taux de PFOA dans le sang et la stérilité masculine.

Depuis ces études sur la toxicité du PFOA, les normes sont devenues plus strictes et les fabricants en utiliseraient une quantité très faible, « inoffensive » disent-ils.

Les conséquences écologiques de la fabrication puis de la dégradation du PFOA sont dramatiques : dégagements toxiques et pollution des eaux et des sols.

Les entreprises, qui commercialisent les PFC, se sont mises d'accord pour supprimer d'ici 2015 un des composés perfluorés, le PFOA.



Pour protéger les couettes et oreillers contentons-nous de mettre des housses de protection, qui pourront passer à la machines à laver sans difficulté.

Traitement antifeu :

Les couettes peuvent par ailleurs afficher une propriété anti feu grâce à l'utilisation de retardateurs de flamme soupçonnés d'être des perturbateurs endocriniens.

Principalement incarnés par les composés polybromés, ils peuvent aussi avoir de mauvais effets sur la reproduction, notamment sur la mobilité des spermatozoïdes.

Traitement anti acarien :

Plusieurs couettes et oreillers contiennent de la perméthrine pour combattre les acariens. C'est un insecticide,

Cet insecticide chimique est un pesticide toxique pour l'environnement. Sa cible est le système nerveux des insectes. La perméthrine est neurotoxique. On suppose que chez l'Homme une exposition à la perméthrine entraîne des dysfonctionnements du système nerveux.

Pour combattre les acariens, faire la chasse à la poussière pour vous débarrasser de ces bestioles.

Certains préconisent la fin des **acariens** avec les huiles essentielles aux vertus acaricides [www.puresessentiel.com/...](http://www.puresessentiel.com/)

«Pour cela, mélangez, dans un flacon vaporisateur de 200ml, 2ml de chacune des huiles essentielles suivantes : Pin Sylvestre, Citron, Thym, Lavande officinale, Giroflier, Arbre à thé, Genévrier, Cannelle, Eucalyptus, et complétez avec de l'alcool à 70°. Puis fermez vos fenêtres, vaporisez et laissez agir une bonne heure».

Traitement anti bactérien

Le triclosan est fréquemment utilisé dans le linge de lit comme agent anti bactérien, mais il est de plus en plus controversé, il est notamment accusé de perturber le fonctionnement hormonal.

*Tout comme le PFOA, le **triclosan** est un perturbateur endocrinien. Ses conséquences sur la reproduction sont également connues, il bloque la fabrication d'œstrogène, ce qui peut s'avérer particulièrement dangereux pour la femme enceinte.*

Afin de limiter les bactéries, aérer le plus souvent votre maison, laver régulièrement le linge.

C'est le moyen le plus simple et le plus efficace pour s'armer contre les bactéries.

À quand un peu plus de transparence sur les étiquettes ?

Pour préserver notre confort nous avons tendance à faire confiance aux produits qui sont mis sur le marché par les industriels «Surtout les produits innovants» cependant ces produits ne sont pas sans risque.

Compte tenu des doutes sur l'innocuité de tous ces produits, le principe de précautions s'impose «mieux vaut les éviter».



Les logos sont censés nous rassurer lors de nos achats, vous allez pouvoir vous faire une idée en analysant ceux joints dans cet article.




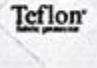


Suite à cet article la société «Breyner» a demandé un droit de réponse à 60 millions de consommateurs «vous trouverez ci-joint copie de ce droit de réponse»

Donc soyons vigilants et ne cédon pas à toutes ces nouveautés qui ne sont pas sans risque pour notre santé et notre environnement.

60 millions de consommateurs a approfondi ces recherches en invoquant « le droit de savoir » Ce droit du consommateur est prévu par la législation européenne sur les substances chimiques, dans le cadre du règlement européen surnommé « Reach » (Registration, Evaluation and Authorisation of Chemicals) dirigeant le contrôle de produits chimiques dans l'Union Européenne

Les secrets des logos dévoilés

Souvent, les logos rassurent. Ici, rien de tel. Même les logos dits verts n'empêchent pas l'utilisation de principes actifs nocifs.

-  Greenfirst revendique une « protection naturelle » contre les acariens. Il est formulé avec des huiles essentielles, mais son principe actif (le géraniole) est classé comme allergisant potentiel... dans les cosmétiques.
-  Chez Pronem, l'actif antiacariens est l'huile de margousier (ou huile de Neem). Cet ingrédient est naturel, certes, mais son principe actif est un pesticide agricole.
-  Derrière le logo Microstop antiacariens de la société Breyner (qui commercialise aussi Greenfirst), vous trouverez parfois de la perméthrine, parfois non. Breyner a en effet remplacé cet insecticide très toxique par des huiles essentielles dans Microstop antiacariens. Mais des textiles avec l'ancienne composition sont toujours présents sur le marché.
-  Des traitements antiacariens et antibactériens Sanitized incorporent-ils respectivement de la perméthrine et du triclosan ? Le doute subsiste, compte tenu des réponses peu claires que nous a fournies la société Sanitized.
-  Teflon a prévu de supprimer le PFOA et les autres composés perfluorés à risque de ses traitements antitaches d'ici à 2015. Sauf que les molécules de substitution posent aussi question.
-  L'Ecolabel européen est censé distinguer les traitements les plus écologiques. Il interdit effectivement la perméthrine et les retardateurs de flamme appliqués à la surface du textile. Mais les autres actifs soupçonnés d'effets nocifs signalés dans notre enquête ne sont pas systématiquement exclus.
-  Le cahier des charges du label privé Oeko-Tex n'interdit d'emblée aucun des actifs potentiellement toxiques repérés par «60». Même pas la perméthrine !

60 millions de consommateurs | n° 476 | novembre 2012

DROIT DE RÉPONSE

« Suite à l'article « Ces substances qui s'invitent sous la couette » paru dans le numéro 476 de 60 Millions de consommateurs de novembre 2012, la société BREYNER a demandé l'insertion d'un droit de réponse, cette société ayant considéré que les marques GREENFIRST® et MICROSTOP® y sont injustement critiquées.

L'article précise que « le géraniole est classé comme allergisant potentiel... dans les cosmétiques ». Prise isolément cette information est tendancieuse. En effet, les traitements de la société BREYNER sont des biocides qui répondent au classement de diverses directives. Ces textes stipulent par exemple que la limite de concentration d'une substance allergisante, qui détermine la classification d'une préparation comme sensibilisante, est de 1 %.

Or les traitements de la société BREYNER ne contiennent pas plus de 0,2 % de géraniole. Néanmoins il a été veillé à faire valider par un laboratoire indépendant que les traitements de la société BREYNER (GREENFIRST® et MICROSTOP®) sont hypoallergéniques (preuves à l'appui). Ces preuves ont été transmises au journaliste qui n'en a pas tenu compte.

L'encadré « Les secrets des logos dévoilés » prétend que les logos ne sont pas rassurants. Dans un marché où la législation est de plus en plus contraignante, il est justement important que les consommateurs puissent se fier aux informations transmises par les logos, les étiquettes, les brochures d'information, destinés à les éclairer.

Que faut-il alors penser des traitements sans marque qui ne sont pas étiquetés et qui ne donnent de ce fait aucune information aux consommateurs ? Le vrai danger est là.

Les traitements de la société BREYNER sont systématiquement contrôlés avant leur mise sur le marché pour leur efficacité, leur innocuité et leur origine. En tant que PME française, la société BREYNER a, en effet, une obligation de très grande rigueur qualitative pour pouvoir être reconnue sur le marché international. » Benoit Nys, gérant.

Commentaire

«60» a extrait un paragraphe du droit de réponse : la société Breyner y mettait en cause le « mutisme de tous ses confrères ». Nous notons par ailleurs que la société ne dément pas l'essentiel des informations de notre article concernant le logo « Microstop anti-acariens », Microstop étant une marque commercialisée par Breyner. D'une part ce logo, seul, ne permet pas de connaître la substance active utilisée. D'autre part, courant 2012, du linge de lit estampillé Microstop anti-acariens pouvait incorporer du géraniole, allergisant potentiel bien connu, mais aussi de la perméthrine, un insecticide très controversé. Nous avions effectivement bien noté, et indiqué dans l'article que Breyner s'était engagé à ne plus recourir à la perméthrine dans sa formule de Microstop anti-acariens. Enfin, concernant le traitement anti-acariens au géraniole Greenfirst, une autre marque de Breyner, nous nous devions de signaler aux personnes qui se savent allergiques au géraniole que ce procédé incorpore cette substance.

60 MILLIONS CONSOMMATEURS N°479
FÉVRIER 2013

Source d'informations : wikipedia, à consulter pour plus de renseignements sur la toxicité des produits utilisés

Hélène



4 Lutter contre le gaspillage en créant des emplois

Nous avons quitté Boutigny pour le Sud Finistère, à Plonéour-Lanvern. Nous y avons découvert des démarches associatives intéressantes :

Il y a 13 ans s'est créée une association : «Les paniers de la mer» !

Ses objectifs :

- Lutter contre le gaspillage alimentaire (les invendus de poisson lors des criées étaient jetés, alors que de même qualité),
- Approvisionner les banques alimentaires avec les produits récupérés puis transformés (plats cuisinés, filetage, soupes, etc.),
- Offrir du travail et une formation à des demandeurs d'emploi.

Cela marche tellement bien que la démarche essaime sur l'ensemble ou presque du territoire national, accroissant d'autant le volume des produits destinés aux plus démunis.

«Les paniers de la mer» se sont fédérés et leur siège est à Plonéour.

Dans le même esprit et en lien avec «paniers de la mer», un groupe a loué à la fondation de France un terrain de 4 hectares pour le consacrer au maraîchage. Ce sont là encore des demandeurs d'emploi qui cultivent ce terrain en bénéficiant d'un contrat d'insertion. Ainsi, chaque semaine durant la période de production, ils préparent des paniers pour les adhérents. Ce sont des produits de qualité et de proximité. Cette association adhère à la fédération nationale des «Jardins de cocagne».

Pour information, il existe dans l'Essonne, 2 jardins adhérant à cette fédération. Ils sont situés à Marcoussis et à Vauhallan. Une initiative de ce type dans notre secteur maraîcher ne serait elle pas envisageable ? A voir avec le PNR qui s'est déjà engagé contre le gaspillage en soutenant la création de la «recyclerie» à Prunay

Bernard



Le Geai
Association pour la mise en valeur
des patrimoines naturel et humain
dans les cantons de
Milly-la-Forêt et la Ferté-Alais
1 rue des Cordeliers
91820 Boutigny-sur-Essonne
06 89 49 89 42
legeai91@le-geai.fr

Directeur de la publication : Le Geai
Maquette et mise en page : Claudine Her
Illustrations : Le Geai
Imprimeur : ID'Imprim 91590 La Ferté-Alais
ISSN : 1634 5665 Dépôt légal : 3^{ème} trimestre 2013

